
ASSEMBLEE GENERALE DU 30 octobre 2021 (Exercice 2020) PROCES VERBAL

Présents, Excusés, et Pouvoirs : (voir détail feuille d'émargement)

- 10 personnes étaient présentes avec droit de vote
- 48 personnes excusées ont donné un pouvoir (41 à la présidente, 6 au trésorier, 1 à un administrateur -IDS).
-

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion de l'A.G. du 21/10/2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21/10/2020 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport Moral de la Présidente

La présidente donne lecture du rapport moral et d'activité et aborde les points suivants :

- Retour sur l'année 2020 marquée par la crise du Covid et les confinements
- Retour sur le séjour de la Présidente et du Trésorier au Sénégal du 22 janvier au 22 mars 2020,
- Point sur le fonctionnement de la Pouponnière avec un focus sur les mesures de confinement qui ont été mises en place à la Maison du Sourire, et statistiques des entrées sorties des enfants
- Les Ventes et Manifestations réalisées en 2020, avec la mise en place de sympathiques initiatives pour compenser en partie l'absence de marchés de Noël en 2020.
- Point sur les adhésions et parrainages,
- Information sur l'envoi aux parrains et adhérents de la lettre d'information n°5
- Point sur le fonctionnement du site internet et de la page Facebook,
- Accueil de stagiaires à la pouponnière de Mbodiène,
- Les projets 2021 (« La Force d'un Sourire » et « Sourires d'Enfants ») et notamment l'ouverture du compte bancaire au Sénégal

Le rapport Moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

La présidente rend également compte du séjour de la présidente et du trésorier au Sénégal du 13 janvier au 17 mars 2021.

3. Rapport Financier et Approbation des comptes de l'exercice 2020

Le trésorier donne lecture du rapport financier pour l'exercice 2020.

L'exercice est achevé sur un excédent brut d'exploitation de **16 527,10€**, ce qui a permis de financer directement (en France ou au Sénégal) **10 357,40€** de dépenses relatives à l'objet social (total des comptes 628#####) et de dégager **6 169,70€** de bénéfice.

L'ouverture du compte bancaire sénégalais a été effective en février 2020. Les sommes disponibles pour financer l'objet social sont désormais virées une fois par an sur le compte sénégalais. (pour minimiser les frais de virement étrangers).

Au 31/12/2020, nous disposons de **46 173,41€** pour financer l'achats de marchandises au Sénégal et l'ensemble de nos actions.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil d'Administration, la décision **d'affecter l'excédent net d'exploitation 2020 (6 169,70€) au report à nouveau est adoptée à l'unanimité.**

Les comptes de l'Exercice 2020 de l'Association La Force d'un Sourire sont approuvés à l'unanimité.

4. Mise à jour du Conseil d'Administration

La présidente informe les adhérents des mouvements enregistrés au Conseil d'Administration.

5. Questions Diverses

Aucune question diverse.

La séance est levée à 17h30

La Présidente,

Christine TAVERNIER-HAUMONT